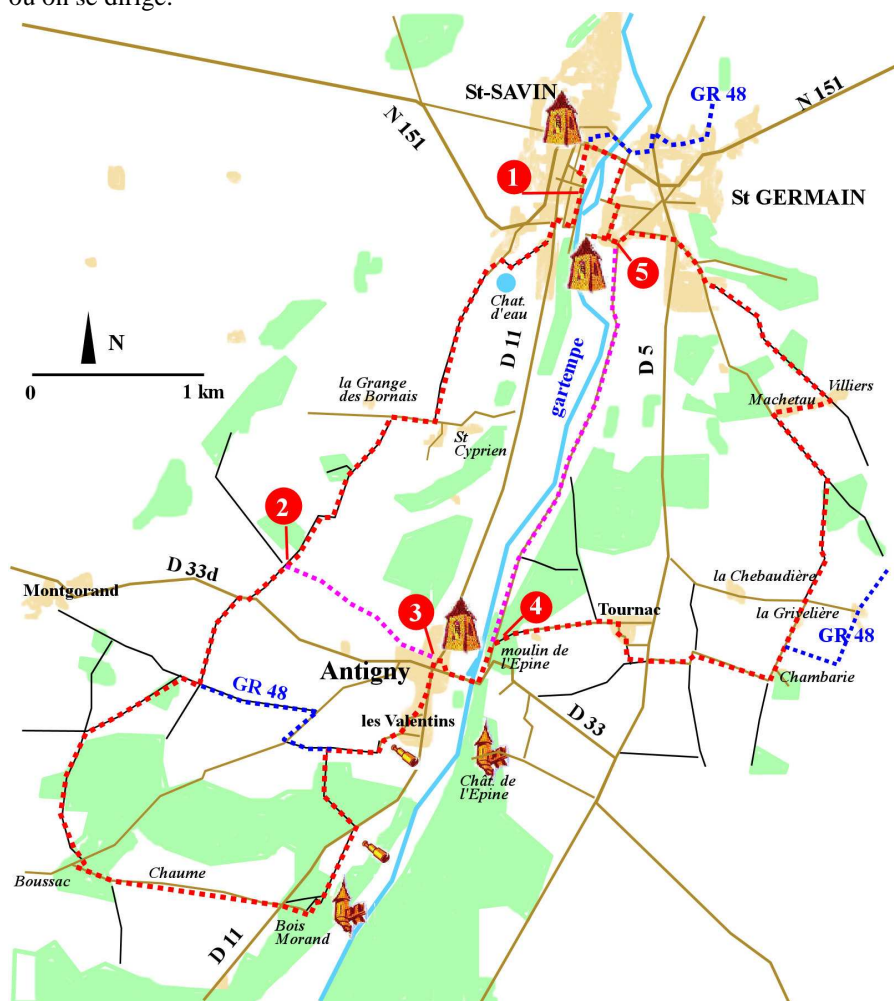


Saint Savin est situé à environ 50 km à l'Est de Poitiers.

Une balade dans un territoire vallonné et boisé empreint d'une riche histoire. A St-Savin, prévoyez un très long moment pour admirer les fresques d'époque romane, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui présentent une illustration de la bible sur près de 400m². Plus loin c'est le château de Bois Morand, remanié au 19^{ème} siècle, qui abrite également des peintures murales d'origine (privé ne se visite pas). Ensuite c'est Antigny avec sa lanterne des morts (13^{ème}) et son église dont les peintures murales de la nef présentent des scènes diverses : jugement dernier, Cène, baiser de Judas..(si l'église est fermée, s'adresser à la mairie). La Gartempe vous invite au pique-nique. Sur le chemin du retour, la charmante église romane de St-Germain possède aussi des peintures murales évoquant la vie de saint Germain d'Auxerre et donnant l'illusion de bas reliefs.

Ce parcours emprunte une partie du sentier présenté dans le dépliant du SMPM : « la vigne aux moines ». Le balisage est réalisé à l'aide de flèches rappelant le nom du sentier et le lieu vers où on se dirige.



1- km 0 : Du parking de l'abbatiale, descendre vers la Gartempe et aller à droite. Suivre le GR et « La vigne aux moines vers Antigny ». Au n° 5 monter à droite. Emprunter la D 11 à gauche, puis monter à droite le chemin des alouettes. Aller à droite avant le château d'eau. Avant le hameau de St Cyprien suivre la route à droite. Prendre le 1^{er} chemin à gauche en direction d'un bois. Atteindre une intersection de chemins.

2- km 3,7 : (possibilité de raccourci à gauche vers Antigny 1km, point 3). Poursuivre en face en direction de Bois Morand. Suivre la D33d à droite sur 50m puis le chemin à gauche. A l'intersection quitter le GR, poursuivre à droite vers Bois Morand. Tourner de suite à gauche pour longer un bois. A la patte d'oie continuer tout droit entre 2 bois, arriver a une intersection. Prendre à gauche. A la route aller à droite puis à gauche vers Chaume. Traverser la D11 pour entrer dans Bois Morand (prop. Privée, ne pas quitter le chemin, vue sur le château de l'Epine). A la sortie

suivre la route à droite et prendre immédiatement à gauche un petit chemin. En haut du raidillon aller à droite. Plus loin retrouver le GR, descendre à droite, suivre la route et gagner l'église d'Antigny par les Valentins.

3- km 10 : Descendre et franchir le pont, longer la Gartempe à gauche, traverser le moulin

4- km 10,6 : Monter le petit chemin à droite (possibilité de raccourci à gauche vers St Germain 2,6km, point 5). Poursuivre sur la route. Dans Tournac, aller à droite puis suivre un chemin herbeux. A la patte d'oie tourner à gauche, traverser la D 5 pour se diriger vers la Chambarie. A l'entrée du hameau emprunter la route à gauche. Quitter le GR, continuer tout droit . Traverser la route, poursuivre sur le chemin caillouteux. Après le bois aller à gauche. A la route entrer à droite dans Machetau. Dans Villiers, suivre le chemin de gauche. Au stop descendre à droite, au 2^{ème} suivre la rue du cimetière à gauche. Après le cimetière aller à gauche

5- km 16,6 : (on retrouve le raccourci). Aller à droite vers l'église du 11^{ème}. Revenir sur ses pas et suivre à gauche la rue de Touffin pour regagner l'abbatiale.

Retrouver une autre idée de randonnée sur St-Savin dans le topo-guide® « la Vienne ... à pied », réf. D086

Et également

Consultez les fiches éditées par le SMPM et disponibles : SMPM, 18 place de la Victoire, 86500 Montmorillon.

Tél : 05 49 91 07 53 smpm@pays-montmorillonnais.fr , www.pays-montmorillonnais.fr

Office de tourisme de Montmorillon, 2 place Leclerc 86500 Montmorillon

Maison du tourisme 33, place Charles de Gaulle BP 287 – 86007 POITIERS CEDEX

cdt@tourisme-vienne.com - www.tourisme-vienne.com

Conseils aux randonneurs

Etre bien chaussé, respecter la nature et la propriété privée, tenir les chiens en laisse, ne pas abandonner de détritrus, ne pas faire de feu, observer la faune et la flore sans les toucher, emporter une trousse de secours

Signalez nous les anomalies constatées et faites nous part de vos observations, de vos critiques, tant sur le balisage que sur le plan environnemental



Rappel : en cas de non-concordance, le balisage est prioritaire au descriptif papier.

